



COMPRENDRE LES PROGRAMMES EUROPEENS

Actions extérieures de l'Union Européenne

INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE (IEV)

POUR QUI ? | Organismes privés à but non lucratif | Organismes privés à but lucratif | Organismes publics



QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un instrument de l'Union Européenne qui soutient un espace de prospérité partagé et de bon voisinage à travers des programmes de coopération entre l'UE et ses partenaires. Pour 2014-2020, c'est un budget de 15,4 milliards d'euros qui est consacré à cet instrument.

A QUI EST-CE DESTINE ?

Aux personnes physiques et morales ainsi qu'aux organisations internationales ressortissantes des/établis dans les Etats membres, les pays bénéficiaires de l'IEV et de l'IAP II.

Qui sont les pays bénéficiaires ?

Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Egypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, République de Moldavie, Territoires Palestiniens occupés, Syrie, Tunisie, Ukraine.



LES PROGRAMMES ET LES ACTIONS SOUTENUES

- Programmes bilatéraux couvrant le soutien de l'Union à un pays partenaire
- Programme plurinationaux pour répondre aux défis communs à l'ensemble, ou à certains des pays partenaires, coopération régionale et sous-régionale entre au moins 2 pays partenaires
- Programmes de coopérations transfrontalières entre un ou plusieurs Etats membres d'une, et un ou plusieurs pays partenaires et/ ou la Fédération de Russie d'autre part.

Pour quelles actions ?

- Appuyer des programmes de réforme sectorielle

Par exemple :

- Mesure de coopération administrative
- Programmes d'appui aux politiques sectorielles
- Contribution à la participation des pays aux programmes et aux agences de l'UE

L'ESSENTIEL EN UN CLIC !

Consultez [les appels à propositions et les appels d'offres](#).

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter [le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international](#).



En savoir +